

Quanergy annonce ses résultats financiers préliminaires pour le T3

Quanergy Systems, Inc., fournisseur leader de capteurs LiDAR à semi-conducteurs basés sur OPA et de solutions 3D intelligentes pour l'automobile et l'IdO, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers préliminaires pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2021, et avoir atteint une portée de détection de 160 mètres pour sa technologie LiDAR à semi-conducteurs.

En juin, Quanergy a conclu une convention de fusion définitive avec CITIC Capital Acquisition Corp. (NYSE : CCAC) (« CCAC »). À la conclusion de la transaction, l'entreprise fusionnée s'appellera Quanergy Systems, Inc. et elle devrait être cotée à la Bourse de New York (NYSE) sous le symbole « QNGY ». La transaction devrait être clôturée au quatrième trimestre 2021, sous réserve des conditions de clôture d'usage.

Quanergy a annoncé aujourd'hui un chiffre d'affaires préliminaire de 1,137 million USD pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2021, ce qui représente une croissance du chiffre d'affaires en glissement annuel de 20 % par rapport au troisième trimestre 2020. En séquentiel, le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2021 a augmenté de 26 % par rapport à celui du deuxième trimestre 2021. L'essentiel de cette croissance résulte d'une plus forte demande relative aux solutions de gestion des flux de la société. La société prévoit actuellement un chiffre d'affaires de 3,6 millions USD pour l'exercice complet 2021. Quanergy a achevé le troisième trimestre sur une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 34,2 millions USD.

Quanergy a également annoncé que sa technologie LiDAR à semi-conducteurs basée sur OPA avait atteint avec succès une portée de détection de 160 mètres, dans des conditions extérieures lumineuses et ensoleillées. Le test a été effectué sur une plateforme de développement technologique LiDAR S3, avec un seul et unique faisceau de balayage. Un objectif de réflectivité de 10 % a été fixé afin de simuler des objets difficiles à détecter, déplacés depuis une proximité jusqu'à 160 mètres de distance, avec une détection continue par le capteur.

Le capteur S3 Series LiDAR de Quanergy est conçu pour répondre aux exigences automobiles les plus strictes en termes de détection des objets et d'évitement des collisions. L'orientation unique du faisceau électronique du capteur sans pièces mobiles offre une importante résistance aux chocs et aux vibrations. Le LiDAR S3 Series fournit plus de 100 000 heures de délai moyen entre les pannes (Mean Time Between Failures, MTBF), et cible un tarif de 500 USD pour la production sur le marché de masse.

« Depuis sa création, l'innovante architecture LiDAR basée sur OPA de Quanergy suscite l'attention des constructeurs automobiles, sociétés de VA, et fournisseurs de catégorie 1 », a déclaré le Dr Tianyue Yu, cofondatrice et directrice du développement de Quanergy. « Plusieurs générations de versions en silicium, d'optimisation des processus et de travail d'équipe en étroite collaboration ont été nécessaires pour libérer son plein potentiel, en direction de cas d'utilisation pertinents pour les applications d'IdO et de mobilité. Ces deux dernières années, le développement de la plateforme à semi-conducteurs de Quanergy a rapidement évolué, et les prochaines grandes étapes devraient être annoncées au CES 2022. »

À propos de Quanergy Systems, Inc.

La mission de Quanergy Systems consiste à créer des solutions LiDAR intelligentes puissantes et abordables pour les applications automobiles et IdO afin d'améliorer l'expérience et la sécurité des personnes. Quanergy a développé le seul véritable capteur LiDAR CMOS 100 % à semi-conducteurs basé sur la technologie à matrice de phase optique (optical phased array, OPA) pour permettre la production en série de solutions LiDAR 3D à faible coût et très fiables. Grâce aux solutions LiDAR intelligentes de Quanergy, les entreprises peuvent désormais tirer parti des informations 3D avancées en temps réel pour transformer leurs opérations dans divers secteurs, tels que l'automatisation industrielle, la sécurité physique, les villes intelligentes, les espaces intelligents et bien plus encore. Les solutions Quanergy sont déployées par plus de 350 clients à travers le monde. Pour en savoir plus, consultez le site www.quanergy.com.

Informations importantes sur le Regroupement d'entreprises, et où trouver ces informations

Dans le cadre de la proposition de transaction (le « Regroupement d'entreprises »), CCAC a déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») américaine une déclaration d'enregistrement sur formulaire S-4 (telle qu'amendée, la « Déclaration d'enregistrement ») (dossier numéro 333-257962), qui inclut la sollicitation de procurations/le prospectus provisoire de CCAC. Les actionnaires de CCAC ainsi que les autres personnes intéressées sont invités à consulter la Déclaration d'enregistrement ainsi que la sollicitation de procurations/le prospectus provisoire, qui font partie de la Déclaration d'enregistrement, tous les amendements précédemment déposés ou qui seront déposés, ainsi que la Déclaration d'enregistrement effective, la sollicitation de procurations/le prospectus définitif et les documents intégrés par renvoi, déposés dans le cadre du Regroupement d'entreprises dès qu'ils seront disponibles, dans la mesure où ces documents contiendront des informations importantes concernant les parties à la Convention de fusion. Une fois la déclaration d'enregistrement déclarée effective par la SEC, la sollicitation de procurations/le prospectus définitif et les autres documents pertinents seront envoyés par la poste aux actionnaires de CCAC à la date d'enregistrement fixée pour le vote sur le regroupement d'entreprises proposé et contiendront des informations importantes sur le projet de regroupement d'entreprises et des questions connexes. Il est conseillé aux actionnaires de CCAC et aux autres personnes intéressées de lire, lorsqu'ils seront disponibles, ces documents (y compris les modifications ou suppléments y afférents) et tout autre document pertinent en rapport avec la sollicitation de procurations par CCAC destinée à l'assemblée des actionnaires qui doit se réunir pour approuver, notamment, la proposition de regroupement d'entreprises, car ils contiendront des informations importantes sur CCAC, Quanergy et la proposition de regroupement d'entreprises. Il est conseillé aux actionnaires de CCAC et aux autres personnes intéressées de lire ces documents (y compris les modifications ou suppléments y afférents) et tous les autres documents pertinents liés à la sollicitation de procurations de la CCAC avant l'assemblée des actionnaires qui doit se réunir pour approuver, notamment, la proposition de regroupement d'entreprises, dans la mesure où ils contiennent des informations importantes sur CCAC, Quanergy et la proposition de regroupement d'entreprises. Les actionnaires peuvent également obtenir gratuitement des copies de la sollicitation de procurations/du prospectus provisoire, de la sollicitation de procurations/du prospectus définitif et des autres documents relatifs à la transaction, sur le site Web de la SEC à l'adresse suivante : www.sec.gov, ou en adressant une demande à : CITIC Capital Acquisition Corp., 28/F CITIC Tower, 1 Tim Mei Avenue, Central, Hong

Kong, Attention : Fanglu Wang, téléphone : +852 3710 6888. Les informations contenues sur, ou accessibles via, les sites Web référencés dans ce communiqué de presse ne sont pas incorporées par référence dans, et ne font pas partie de, ce communiqué de presse.

Participants à la Sollicitation CCAC, Quanergy et leurs administrateurs et hauts dirigeants respectifs peuvent être considérés comme des participants à la sollicitation de procurations auprès des actionnaires de CCAC eu égard à la proposition de regroupement d'entreprises. Les actionnaires de CCAC ainsi que les autres personnes intéressées peuvent obtenir gratuitement des informations détaillées supplémentaires concernant les administrateurs et dirigeants de CCAC, y compris leur détention de titres de CCAC dans la Déclaration d'enregistrement. Les informations concernant les personnes qui peuvent, en vertu des règles de la SEC, être considérées comme des participants à la sollicitation de procurations auprès des actionnaires de CCAC dans le cadre de la proposition de regroupement d'entreprises sont énoncées dans la Déclaration d'enregistrement, qui inclut la sollicitation de procurations/le prospectus provisoire de CCAC. Un complément d'information sur les intérêts des participants dans la sollicitation de procurations dans le cadre de la proposition de regroupement d'entreprises est inclus dans la Déclaration d'enregistrement, qui inclut la sollicitation de procurations/le prospectus que CCAC a déposé auprès de la SEC. Vous pouvez obtenir des copies gratuites de ces documents comme décrit dans le paragraphe précédent.

Ni une offre ni une sollicitation

Ce communiqué de presse n'est ni une procuration ni une sollicitation de procuration, de consentement ou d'autorisation à l'égard de tout titre ou à l'égard de la transaction potentielle et ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat des titres de CCAC ou Quanergy. Il n'y aura pas non plus de vente de ces titres dans un État ou une juridiction dans lequel une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. Aucune offre de titres ne sera faite si ce n'est par le biais d'un prospectus répondant aux exigences de l'article 10 de la loi Securities Act.

Déclarations prévisionnelles

Ce communiqué de presse contient certaines déclarations qui ne constituent pas des faits historiques, mais sont des déclarations prévisionnelles aux fins des dispositions de la règle refuge en vertu de la loi des États-Unis Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prévisionnelles sont généralement accompagnées de mots, tels que « croit », « pourrait », « pourra », « estime », « continue de », « prévoit de », « envisage de », « s'attend à », « devrait », « serait », « aurait », « prédit », « potentiel », « semble », « cherche à », « futur », « perspectives », « projette », « anticipe », « est susceptible d'entraîner » et autres expressions similaires ayant pour fonction de prédire ou d'indiquer des événements ou tendances futurs, ou toutes déclarations ne constituant pas des énoncés relatifs à des faits historiques. Toutes les déclarations, autres que celles qui concernent des faits présents ou historiques, dans le présent communiqué de presse, notamment les déclarations concernant nos prévisions de chiffre d'affaires pour l'exercice 2021 complet, la capacité de notre technologie à semi-conducteurs basée sur OPA à atteindre une détection de 160 mètres dans des conditions extérieures lumineuses et ensoleillées, la capacité de notre LiDAR S3 Series à répondre aux normes automobiles de détection des objets et d'évitement

des collisions, ainsi que sa résistance aux chocs et vibrations, la capacité de notre LiDAR S3 Series à fournir une performance de plus de 100 000 heures de délai moyen entre les pannes (Mean Time Between Failures, MTBF) pour un tarif cible de 500 USD, les potentiels cas d'utilisation pour notre technologie dans des applications d'IdO et de mobilité, l'accomplissement de nouvelles étapes majeures à l'avenir, la capacité de CCAC à mener à bien la fusion proposée, le calendrier prévu concernant la fusion proposée, ainsi que les futurs produits de la société combinée, sont des déclarations prévisionnelles. Ces déclarations prévisionnelles sont fondées sur diverses hypothèses, qu'elles soient identifiées ou non dans ce communiqué de presse, et sur les attentes actuelles de la direction respective de CCAC et de Quanergy et ne sont pas des prédictions de la performance réelle. Ces déclarations prévisionnelles sont exclusivement fournies à des fins d'illustration et ne sont pas en soi et ne peuvent donc être invoquées en tant que garantie, assurance, prévision ou déclaration définitive de fait ou de probabilité. Les événements ou circonstances réels sont difficiles ou impossibles à prévoir et diffèrent de ces suppositions. De nombreux événements et circonstances réels échappent au contrôle de CCAC ou de Quanergy. Les risques et incertitudes potentiels qui pourraient entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés, incluent, sans toutefois s'y limiter : les évolutions dans les affaires domestiques et étrangères, sur le marché, ainsi que le contexte financier, politique et juridique ; l'incapacité des parties à conclure avec succès ou de manière opportune la proposition de regroupement d'entreprises, notamment le risque que les autorisations réglementaires requises ne soient pas obtenues, soient retardées ou soient soumises à des conditions imprévues susceptibles de nuire à la société fusionnée ou aux bénéfices attendus de la proposition de regroupement d'entreprises, ou le risque que l'approbation des actionnaires de CCAC ou Quanergy ne soit pas obtenue ; l'impossibilité de réaliser le placement privé d'actions en lien avec la proposition de regroupement d'entreprises ; l'impossibilité de réaliser les bénéfices attendus de la proposition de regroupement d'entreprises ; les risques liés à l'incertitude des informations financières prévues concernant Quanergy ; la quantité de demandes de rachat formulées par les actionnaires de CCAC ; les risques liés à la capacité des clients à annuler des contrats pour raisons ; le niveau global de la demande des consommateurs à l'égard des produits de Quanergy ; le contexte économique général et autres facteurs affectant la confiance, les préférences et le comportement des consommateurs ; la volatilité ou le bouleversement des marchés des capitaux, des devises et du crédit internationaux ; la capacité à maintenir la cotation des titres de Quanergy à la bourse de New York (NYSE) ; la solidité financière des clients de Quanergy ; la capacité de Quanergy à mettre en œuvre sa stratégie commerciale ; les changements dans la réglementation gouvernementale, l'exposition de Quanergy aux actions en justice ou autres pertes éventuelles ; les perturbations et autres répercussions sur les affaires de Quanergy suite à la pandémie mondiale de COVID-19 et aux actions et mesures restrictives gouvernementales mises en œuvre pour y faire face ; la stabilité des fournisseurs de Quanergy, ainsi que de la demande des consommateurs pour ses produits, à la lumière de l'épidémie et des inquiétudes dans le domaine de la santé telles que la pandémie mondiale de COVID-19 ; l'impact que les tendances de l'évolution du climat mondial auront sur Quanergy et ses clients et fournisseurs ; la capacité de Quanergy à protéger les brevets, marques de commerce et autres droits de propriété intellectuelle ; toute violation ou interruption afférente aux systèmes informatiques de Quanergy ; la fluctuation des prix, la disponibilité et la qualité de l'électricité et d'autres matières premières et des produits faisant l'objet du contrat, ainsi que les fluctuations des devises étrangères ; la capacité de Quanergy à recourir aux reports prospectifs des pertes nettes d'exploitation potentielles ; les modifications en

matière de lois et obligations fiscales, de tarification, de risques juridiques, réglementaires, politiques et économiques. Cette liste de risques et incertitudes potentiels n'est pas exhaustive. Des informations supplémentaires concernant les risques susceptibles d'affecter les résultats financiers de CCAC ou de Quanergy peuvent être inclus de temps à autre dans les rapports publics déposés par CCAC auprès de la Commission des valeurs mobilières (SEC) des États-Unis, tels que le rapport annuel de CCAC déposé sur formulaire 10-K, les rapports trimestriels déposés sur formulaire 10-Q et les rapports actuels sur formulaire 8-K, ainsi que les autres documents déposés, de temps à autre, auprès de la SEC par CCAC, dont la déclaration d'enregistrement finale amendée sur le formulaire S-4 qui inclura la circulaire de sollicitation de procurations/le prospectus que CCAC déposera auprès de la SEC en relation avec la sollicitation de procuration de CCAC quant à la réunion des actionnaires qui se tiendra pour approuver entre autres la proposition de regroupement d'entreprises. Si l'un de ces risques se matérialisait ou si les hypothèses de CCAC ou de Quanergy s'avéraient incorrectes, les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats sous-entendus par les présentes déclarations prévisionnelles. Il pourrait exister des risques supplémentaires que CCAC et Quanergy ignorent actuellement ou que CCAC et Quanergy considèrent actuellement comme immatériels, et qui pourraient également faire varier les résultats réels de ceux contenus dans ces déclarations prévisionnelles. En outre, ces déclarations prévisionnelles reflètent les attentes, plans ou prévisions d'événements et de points de vue futurs de CCAC et de Quanergy à la date du présent communiqué de presse. Ni CCAC ni Quanergy n'apporte la garantie que CCAC ou Quanergy, ou la société fusionnée, ne réalisera ses attentes. CCAC et Quanergy s'attendent à ce que ses évaluations changent en réponse à des événements et à des développements ultérieurs. Cependant, même si CCAC et Quanergy décidaient d'actualiser les présentes déclarations prévisionnelles à l'avenir, CCAC et Quanergy déclinent expressément toute obligation de le faire, sauf en cas d'obligation légale. Ces déclarations prévisionnelles ne constituent pas une base suffisamment fiable pour représenter les opinions de CCAC ou de Quanergy à une quelconque date ultérieure à la date du présent communiqué de presse. Il convient par conséquent de ne pas se fier outre mesure à un quelconque de ces énoncés prospectifs.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.



Consultez la version source sur [businesswire.com](https://www.businesswire.com/news/home/20211030005006/fr/) :
<https://www.businesswire.com/news/home/20211030005006/fr/>